



L'ACHARNEMENT CONTINUE

LE PATRON CARICATURÉ PORTE PLAINTE CONTRE NOTRE DS

***ALICE CONVOQUÉE EN PREMIÈRE COMPARUTION AU TRIBUNAL DE LILLE LE 9 JUILLET
POUR UNE ÉVENTUELLE MISE EN EXAMEN***

PLAINTE POUR INJURE PUBLIQUE

Dans la continuité du combat mené par le patron pour tenter d'exterminer la CGT de notre usine, ce dernier n'a rien trouvé de mieux que d'engager une procédure pénale à l'égard de notre DS.

Il a porté plainte personnellement en août 2018 contre Alice pour injure publique suite à une caricature de Rust publiée en avril 2018 sur le site de la FILPAC-CGT dans un article intitulé «Locaux Mory: Ne pas laisser le patron détourner l'attention».

La caricature de Rust est inscrite dans la continuité des actions de la CGT pour faire mettre aux normes d'hygiène et de sécurité un entrepôt insalubre où travaillaient des salariés. L'inspection du travail avait fini par mettre en demeure la direction d'effectuer les travaux.

Il n'a jamais admis l'existence de la CGT ONDULYS et s'attaque toujours à Alice personnellement.

Pour mémoire, il a perdu en mars 2017 au TI pour lui retirer son mandat de RSS, en février 2019 au TI conjointement avec la CFDT pour faire annuler son élection au CSE et son mandat de DS, en avril 2019 au TGI pour avoir tenté d'empêcher la CGT de faire ses comptes-rendu de réunion CSE.

Il a tenté de licencier Alice pendant les élections du CSE. L'inspectrice a rejeté le licenciement pour vice de forme. Il a tenté à nouveau de licencier Alice. Cette 2nde fois, il a essuyé un refus.

Nous gagnons du terrain petit à petit, lutte après lutte. Alice ne baisse pas les bras. Elle est toujours prête à se battre et à revendiquer.

Nos victoires, les soutiens de l'ensemble des camarades de la CGT et des sympathisants permettent à Alice de tenir bon et de continuer le combat contre ces méthodes archaïques et pour l'amélioration des conditions des salariés.